



Conseil économique et social

Distr. générale
27 novembre 2018
Français
Original : anglais

Commission de la condition de la femme

Soixante-troisième session

11-22 mars 2019

Suite donnée à la quatrième Conférence mondiale
sur les femmes et à la vingt-troisième session
extraordinaire de l'Assemblée générale intitulée
« Les femmes en l'an 2000 : égalité entre les sexes,
développement et paix pour le XXI^e siècle »

Déclaration présentée par la Fédération syndicale mondiale, organisation non gouvernementale dotée du statut consultatif auprès du Conseil économique et social*

Le Secrétaire général a reçu la déclaration ci-après, dont le texte est distribué conformément aux paragraphes 36 et 37 de la résolution 1996/31 du Conseil économique et social.

* La version originale de la présente déclaration n'a pas été revue par les services d'édition.



Déclaration

C'est une grande joie pour nous, femmes syndicalistes affiliées à la grande famille qu'est la Fédération syndicale mondiale (FSM), d'être ici aujourd'hui parmi les femmes qui sont venues des quatre coins du monde pour assister à cette session annuelle de la Commission, qui s'est avérée être une institution à part entière des Nations Unies.

Le thème prioritaire de cette année revêt une importance particulière, car il constitue le cœur même de l'action syndicale depuis les débuts du mouvement syndical.

Avant d'analyser notre vision de la façon dont nous pouvons mettre en place un système de protection sociale efficace et des infrastructures durables au service de l'égalité des sexes et de l'autonomisation des femmes et des filles, il convient de se pencher sur la situation actuelle des travailleuses à l'échelle mondiale :

De nos jours, les travailleuses font l'objet d'une exploitation cruelle. Elles occupent principalement des emplois à temps partiel, temporaires et précaires. Elles sont moins payées que les hommes. Elles ont en outre une pension de retraite plus faible. Elles sont les premières à être au chômage et en subissent les conséquences brutales. Dans de nombreux pays, les cas de violence à l'égard des femmes se multiplient, la prostitution se répand, la migration économique sépare beaucoup de mères de leurs enfants, de leur mari et les prive du droit à l'éducation, du droit d'exercer des activités culturelles, du droit au temps libre. Ce sont là autant de conséquences de la fameuse mondialisation, conséquences qui ne peuvent être négligées ou écartées du débat d'aujourd'hui.

Selon les données statistiques de l'Union européenne (Eurostat), les deux tiers des 800 millions d'analphabètes dans le monde d'aujourd'hui sont des femmes et 3 enfants non scolarisés sur 5 sont des filles. Selon ces mêmes données, trente et un pour cent (31 %) des travailleuses en Europe occupent des emplois à temps partiel.

Ces données font également apparaître que, chaque année, environ un million de personnes, dont 900 000 femmes et filles, sont victimes de la traite à des fins d'exploitation sexuelle. Les femmes sont exposées à des conditions extrêmement mauvaises sur tous les continents. En Afrique, le sida se propage parmi la population féminine. En Inde, environ 2 000 grossesses sont interrompues chaque jour de manière prématurée, car les familles ne souhaitent avoir que des descendants masculins. Environ quatre-vingt-dix pour cent (90 %) des victimes des affrontements armés et des guerres sont des non-combattants, dont la plupart sont des femmes et des enfants.

Ces données et ces chiffres parlent d'eux-mêmes. Ils montrent le vrai visage de ce qu'on appelle la « question féminine ». Ils soulignent de la manière la plus flagrante que les problèmes auxquels nous sommes confrontés non seulement n'appartiennent pas au passé, mais sont encore là, plus présents et plus pressants que jamais.

Sur les infrastructures de protection sociale

Le débat sur le système et les services de protection sociale est plus que jamais d'actualité et nécessaire, étant donné que l'offensive lancée contre nos droits et la vague de privatisations à grande échelle, le démantèlement des principales infrastructures de sécurité sociale, la limitation du droit au libre accès aux soins de

santé pour tous ou la détérioration des infrastructures de solidarité sociale – déjà pauvres – destinées aux chômeurs et aux sous-employés sont autant de phénomènes auxquels la population active féminine ne peut rester indifférente.

Aujourd'hui plus que jamais, au XXI^e siècle, où les richesses produites sont encore plus grandes, ces infrastructures pourraient être encore plus efficaces, renforcées et adaptées aux besoins contemporains des travailleuses. Cependant, les grandes entreprises qui exercent leurs activités dans les différents secteurs de la protection sociale ne semblent même pas s'intéresser aux connaissances scientifiques et techniques actuelles en vue de l'amélioration des infrastructures existantes. En revanche, les connaissances scientifiques et techniques (souvent produites par des institutions publiques et des fonds appartenant à tous) sont orientées de manière à accroître l'exploitation des travailleurs, ce qui entraîne une hausse du chômage et de l'immigration. De cette manière, le rôle des infrastructures de l'État est réduit à celui de simple « spectateur » dans la production et la distribution des richesses (pour ce qui est de leur concentration). Par ailleurs, les impôts des personnes qui travaillent et vivent du revenu de leur travail augmentent, tandis que les pardons et les incitations fiscales sont accordés aux grandes entreprises et les transferts de capitaux vers les paradis fiscaux sont facilités.

Les moyens de financement public sont délibérément supprimés lorsqu'il s'agit de services publics et de fonctions sociales de l'État qui soient de qualité, universels et accessibles à tous. Par contre, l'argent des travailleurs est destiné à payer une dette qu'ils n'ont jamais créée, « alimentant » ainsi l'appétit démesuré du capital financier pour le profit qui le motive.

En conséquence, des politiques encore plus réactionnaires se manifestent, entraînant l'accroissement des quantités de matériel militaire et le pillage des ressources productives de la richesse des peuples. La recherche de nouvelles voies d'approvisionnement énergétique et de nouveaux réseaux de transport d'énergie rend la situation encore plus dangereuse pour les peuples. Par ailleurs, les libertés syndicales et politiques sont considérablement restreintes tandis que les droits sociaux fondamentaux sont supprimés, ce qui prive les peuples de leur droit inaliénable au progrès et à la justice sociale.

Ainsi, le démantèlement des systèmes de protection sociale peut être analysé dans le contexte des politiques susmentionnées. Tout ce qui devrait être public et le bien commun de tous est maintenant privatisé ou démantelé. Les travailleurs, et en particulier les travailleuses, se voient refuser leurs droits fondamentaux aux biens essentiels, aux soins de santé, à la sécurité sociale, à l'éducation, au logement, au transport, à la justice, à la culture, etc. Les prix grimpent, les licenciements augmentent, les embauches diminuent, les contrats et les conditions de travail et de prestation de services se dégradent, les services et les établissements ferment, la qualité et les droits des travailleurs et des bénéficiaires sont réduits. L'agression contre les droits des travailleurs de l'administration publique a un double effet : la dégradation d'une part de leurs conditions de travail et de vie et, d'autre part, des services et des fonctions sociales fournis. Le déni du droit à l'emploi, la réduction des salaires, le gel des carrières, le blocage de la négociation collective et de la conclusion de conventions collectives, les restrictions à la liberté d'association et d'autres droits collectifs – en particulier le droit de grève –, l'augmentation du temps de travail et la prolifération de la précarité sont préjudiciables à la fois aux travailleurs et aux utilisateurs.

En ce qui concerne la Fédération syndicale mondiale, elle lutte pour unir les voix des travailleurs et des travailleuses afin d'inverser la tendance, en défendant les services publics de protection sociale et les infrastructures de protection sociale contre l'injustice sociale et au nom des droits des peuples.

C'est pourquoi la Fédération syndicale mondiale a souligné dans son programme et au sein du mouvement des femmes la nécessité de mener les actions suivantes :

- S'opposer à l'externalisation et à la privatisation des services publics et des fonctions sociales des États ;
- Plaider en faveur des augmentations de salaire, d'une réduction du temps de travail et d'une amélioration générale des conditions de travail et de vie des travailleurs ;
- Exiger la fin de la précarité et le principe selon lequel chaque emploi permanent doit correspondre à un lien de travail effectif ;
- Défendre le maintien et la création d'emplois de qualité et assortis de droits ;
- Défendre la liberté syndicale et le droit de négociation collective et de conclusion de conventions collectives ;
- Rejeter les politiques caritatives et promouvoir une répartition plus équitable des richesses par la création ou l'amélioration des services publics et des fonctions sociales des États ;
- Plaider en faveur de la fermeture de tous les paradis fiscaux et de la dénonciation de ce que l'on appelle les accords de libre-échange.

Sur l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes

Comment allons-nous parvenir à l'égalité des sexes alors que tant de choses continuent d'être écrites et dites à ce sujet ? Comment toutes ces demandes mentionnées ci-dessus peuvent-elles promouvoir la place des femmes dans la société d'aujourd'hui ?

Sur la base de ce qui a été exposé plus haut, il devient évident que, lorsque nous parlons de la « question féminine », il s'agit de l'exploitation supplémentaire et de l'oppression que subissent les femmes au sein de la société en raison de leur sexe (c'est-à-dire une double discrimination, l'une sociale et l'autre fondée sur le sexe). Cette double discrimination a des répercussions psychologiques, culturelles et morales dans la mesure où les femmes se voient empêchées de développer pleinement leurs capacités et d'atteindre la pleine égalité. Ces conséquences négatives se répercutent principalement sur les femmes actives, les paysans pauvres et les travailleurs indépendants.

Pour nous, la Fédération syndicale mondiale, la solution et l'issue se trouvent dans les luttes communes des femmes et des hommes en faveur de l'amélioration de leurs conditions de vie, en tenant compte des besoins biologiques spécifiques des femmes. Bien entendu, cela passe par des structures sociales à même de défendre la maternité, en tant que besoin contemporain des mères actives au XXI^e siècle.

Plus précisément, il faut ce qui suit :

- Instaurer un congé de maternité payé et suffisant avant et après l'accouchement. Interdire les licenciements des femmes enceintes. Instaurer un congé parental

assorti d'une couverture d'assurance intégrale, notamment des soins de santé. Interdire le travail de nuit et le travail dangereux pour les femmes avant et après l'accouchement.

- Lutter avec détermination contre le chômage, en adoptant un mode de développement qui utilise les ressources naturelles productrices de richesses, la terre et les industries pour satisfaire les besoins des travailleuses dans le monde entier.
- Mettre en place un système de soins de santé public et de qualité, qui prendra en charge les personnes de tous âges et leurs moindres besoins, les vaccinations, les tests réguliers de séropositivité, les médicaments nécessaires pour chaque situation.
- Garantir l'enseignement public gratuit et de qualité, de la maternelle à l'université. Instaurer un processus éducatif qui permettrait de s'assurer que les personnes acquièrent des connaissances générales et une éducation spécialisée, grandissent et deviennent des personnes épanouies exploitant pleinement leurs capacités dans l'intérêt de la société.
- Garantir des emplois stables à temps plein avec des salaires valorisants. Exiger une durée de travail de 7 heures par jour et de 5 jours par semaine, soit un total de 35 heures par semaine.
- Prévoir des subventions au logement effectives et suffisantes ou des prêts sans intérêt pour les jeunes couples.
- Créer un réseau de vrais services publics gratuits et de qualité à l'intention des familles, des enfants, des personnes âgées, des personnes ayant des besoins particuliers, et ce afin d'améliorer la vie des femmes. Mettre en place des jardins d'enfants, des foyers pour personnes âgées, des résidences de vacances, des restaurants sur les lieux de travail, qui soient tous gratuits et de qualité.

Ce n'est que par le biais d'un tel réseau que nous parviendrons à renforcer le pouvoir d'agir des femmes dans la société d'aujourd'hui. Ce n'est que dans une société où l'ensemble des besoins des femmes sont universellement et essentiellement couverts que les femmes d'aujourd'hui peuvent être vraiment libres. C'est ainsi qu'elle sera en mesure de devenir un facteur et un « agent » déterminants du progrès social dans l'intérêt de tous. C'est également avec franchise et énergie que nous devons poursuivre, à travers cette tribune internationale, le travail d'analyse et le débat. En échangeant nos expériences, nous enrichissons également notre perception de ce qui se passe dans nos pays respectifs. Nous devons faire des propositions et fixer des objectifs pour l'avenir des activités de cette commission spéciale.

Nous espérons que cette conférence constituera un pas de plus vers l'analyse des devoirs qui nous incombent aujourd'hui afin de parvenir à l'autonomisation des femmes, laquelle ne pourra en fin de compte être comprise que dans le sens de l'autonomisation des travailleuses dans la société et pour la société. Je vous remercie.